



Rentrée scolaire à Montataire, à partir du 25 mai 2020.

Les enfants de Montataire n'ont pas retrouvé le chemin de l'école le 11 mai 2020. Suite aux annonces gouvernementales laissant la responsabilité complète aux élus locaux d'organiser la rentrée scolaire dans ce contexte de crise liée au coronavirus, Monsieur le Maire avait décidé de repousser la réouverture des écoles et de consulter les parents d'élèves, les enseignants et les services municipaux.

Après concertation avec tous les partenaires, les élus municipaux ont décidé de permettre aux enfants de la grande section de maternelle au CM2 de retrouver progressivement le chemin de l'école à partir du **lundi 25 mai**. Toutes les classes seront divisées en deux groupes accueillis une semaine sur deux les lundi, mardi et jeudi. Le vendredi étant consacré à l'enseignement à distance et au grand nettoyage des écoles. La restauration scolaire et le périscolaire sont ouverts et organisés en fonction de ces dispositions.

En raison de la difficulté liée à leur jeune âge et toujours dans l'intérêt du bien-être des enfants, Monsieur le Maire et les membres du bureau municipal ont fait le choix de ne pas rouvrir les classes de toute petite, petite et moyenne section de maternelle.

Les enseignants de la ville, l'Inspectrice de circonscription de l'Education nationale et les services municipaux travaillent sans relâche pour accueillir les élèves dans les conditions de sécurité sanitaire maximum, voulues par la municipalité.

Pour les parents qui en auraient besoin un document attestant de la fermeture des écoles de Montataire jusqu'au 25 mai est téléchargeable sur le site internet de la ville.

Chaque direction d'école prendra attache avec les familles pour l'organisation concrète des groupes.

A Montataire, mercredi 13 mai 2020